

Charte d'engagements réciproques

ENGAGEMENTS COMMUNS

1 **CONFIANCE**

Cette charte pose les bases des relations entre l'agglomération Guingamp-Paimpol et les associations du territoire, qui nécessitent respect, dialogue attentif et régulier, communication sincère et transparente.

2 **PARTENARIAT**

En signant cette charte, l'agglomération et les associations se considèrent comme partenaires et acteurs de l'intérêt général sur le territoire.

3 **AUTONOMIE**

Les signataires s'engagent à respecter l'indépendance et la diversité des idées et actions de chacun, tout en favorisant leur complémentarité.

ENGAGEMENTS DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

4 **CONNAÎTRE & PROMOUVOIR**

Promouvoir l'engagement bénévole et contribuer à une meilleure connaissance de la vie associative du territoire.

5 **RECONNAÎTRE**

Prendre en compte l'expertise d'usage des associations, actrices de la participation citoyenne, dans la construction des politiques publiques et du projet de territoire.

6 **SOUTENIR**

Mettre en œuvre une politique publique associative transparente, avec une véritable lisibilité au travers de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.

7 **SENSIBILISER**

Former les élu.e.s et les agent.e.s du service public aux rôles et aux spécificités du milieu associatif, et favoriser une approche transversale du domaine.

ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS

8 **S'ENGAGER**

Permettre à toutes et tous l'exercice de la citoyenneté, sans discrimination, en favorisant des formes d'implication collectives.

9 **AGIR**

Définir un projet associatif qui participe à la création de lien social, renforce l'attractivité du territoire, et le partager avec ses adhérent.e.s.

10 **PARTICIPER**

Mobiliser les citoyen.ne.s et les forces vives des associations pour participer activement aux démarches participatives initiées par l'agglomération, en étant force de proposition et acteur de leur mise en œuvre.

11 **COOPÉRER**

Favoriser les projets communs et la coopération inter-associations afin d'encourager la mutualisation et l'identification des ressources du territoire, pour un dialogue facilité avec l'agglomération.

UNE CHARTE SIGNÉE PAR :

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
de Bretagne